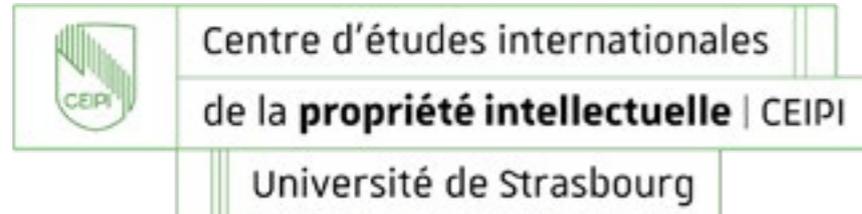


# PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET ALGORITHME

CYCLE DE TROIS CONFÉRENCES-DÉBATS PROGRAMMÉ PAR LE PÔLE DE COMPÉTENCE EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE - PCPI



## « STRATÉGIES OPEN SOURCE : OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES »

CONFÉRENCE-DÉBAT ORGANISÉE PAR L'IEEPI

**JEUDI 9 JUIN 2022**

**17H30 – 19H00**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE  
DIFFUSION EN VISIOCONFÉRENCE EN DIRECT

[CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE](#)

## « Stratégies open source : opportunités et contraintes »

Dans le cadre de la création du nouveau Pôle de Compétence en Propriété Intellectuelle (PCPI), qui regroupe l'Institut Européen Entreprise et Propriété Intellectuelle (IEEPI), le Centre d'Études Internationales de la Propriété Intellectuelle (CEIPI), et la délégation Grand Est de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), l'IEEPI a le plaisir de vous inviter à la 3ème conférence-débat pour l'année universitaire 2021-2022 en format webinaire.

Le logiciel libre, a été adopté par des entreprises ou organismes publics pour proposer des solutions commerciales appuyées sur un ou plusieurs logiciels libres, stratégies qualifiées d'« open-sources ». C'est un élément clé dans le développement des technologies innovantes et structurantes ou deep techs, notamment en matière d'IA, de data management, de cloud... Cette tendance est clairement accélérée par la transformation numérique.

Beaucoup d'entreprises ne disposent pas d'une vision claire du paradigme Open Source au sein de leurs directions et une compréhension limitée des véritables enjeux persistent.

Ce webinar a été organisé dans le but d'**élargir les réflexions et d'éclairer les relations entre open source, stratégie, et protection juridique** et répondre ainsi aux questions suivantes :

- A quels enjeux stratégiques sont confrontés les entités qui ont recours à ces logiciels open source ? Comment les utiliser ?
- Quelles sont les implications pour les entreprises ? Quelles sont les limites de l'utilisation de logiciels ou briques open source dans un environnement concurrentiel ?
- Quelles sont les spécificités en terme de stratégie et de protection juridique ?
- Quelle stratégie me permet de rendre un projet de développement intégrant de l'open source financièrement viable ?
- Quelles sont les bonnes pratiques à mettre en place au sein de son organisation ?

### Programme :

#### Accueil

**Aurélie Tamisier**, Directrice pédagogique IEEPI

#### Conférence-débat

**Charlotte Montaud**, Conseil en Propriété Industrielle Associée chez Plasseraud IP et **Jérémy Pappalardo**, Avocat associé chez MCE Carrel décrypteront les enjeux stratégiques et balayeront les différents types de licence open source

**Frédéric Le Mauff**, Senior Corporate IP Counsel au sein de BioMérieux présentera un focus sur la stratégie d'entreprise, les choix à opérer et sur les bonnes pratiques à adopter

#### Questions du public

#### Clôture

**Antoine Dintrich**, Directeur Général IEEPI